



SIEGE SOCIAL YOPOUGON KM17 DIRECTION GENERALE DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES DE L'ASSOCIATION ISLAMIQUE AHLY DAR EL SALAM
CE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EST OUVERT A TOUS SANS EXCEPTION AUX ONG, DES ENTREPRISES MORAL ET PHYSIQUE : N°1584

Nom : Prénoms : N° de registre de commerce : Raison de la demande de prêt :

Type de compte	Cc : compte courant <input type="checkbox"/>	CE : COMPTE EPARGNE <input type="checkbox"/>
Détail de l'identité	Genre : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Titre : Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Type de pièce d'identité	CNI <input type="checkbox"/>	Attestation <input type="checkbox"/> passeport <input type="checkbox"/> carte consulaire <input type="checkbox"/>
Numéro de la pièce d'identité	N° :	Date d'émission : Date d'expiration :
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Nationalité	Lieu d'enregistrement pièce ID :	
Contacts :		
Adresse principale :	Profession :	
Personne à contacter en cas d'indisponibilité	Numéros :	
Nom du père : Date de naissance :	Nom de la mère : Date de naissance :	
Informations personnelle		
Lieu d'habitation :	locataire <input type="checkbox"/> propriétaire <input type="checkbox"/> vit en famille <input type="checkbox"/>	
Situation matrimoniale	marié (e) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuve/veuf <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/>	
Niveau d'étude	illettré <input type="checkbox"/> primaire <input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/> universitaire <input type="checkbox"/>	
Motif de l'ouverture		
Montant du 1 ^{er} versement (F CFA)	(En chiffre)	(En lettre)
SMS pour information	Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Mensuel <input type="checkbox"/> hebdomadaire <input type="checkbox"/> par opération <input type="checkbox"/>
Chéquier	Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Espèce : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

DECLARATION DU DEMANDEUR

LA MICROFINANCE SALAM AIADES EST SOUS LA RESPONSABILITE DE MR DRAMANE KOFFI SHOUEBOU, TRESORIER GENERAL EN CHARGE DE TOUS LES SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS D'AHLY DAR EL SALAM: Mlle/Mme/MR, né(e) le/...../..... à et titulaire de la pièce N° Délivré le/...../....., a procédé à l'ouverture de son compte dans notre finance Salam aiades, le/...../..... Par la signature du présent contrat, j'atteste que les informations contenues dans cette demande d'ouverture de compte me permettront de faire des dépôts, des retraits ainsi que des prêts financiers à la microfinance salam aiades aussi, je déclare avoir lu et approuvé (e) le présent document.

PERSONNE AUTORISEE A GIREN VOTRE ABSENCE

NOM : PRENOMS : DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
 TITRE : LIEU DE RESIDENCE : NUMERO DE TELEPHONE :

DIRECTION DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES

SIGNATURE DU CLIENT

FICHE D'OUVERTURE DE COMPTE A LA MICROFINANCE SALAM AIADES

NOM : PRENOMS : DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE : PROFESSION :
 ETAT CIVIL : MARIE (é) CELIBATAIRE CONCUBINAGE VEUVE/VEUF
 LIEU DE RESIDENCE : NUMERO CNI : NUMERO DE COMPTE :

A QUEL TYPE DE COMPTE VOULEZ-VOUS SOUSCRIPTRE :

COMPTE COURANT : COMPTE EPARGNE : COMPTE FAMILIALE : COMPTE ASSOCIATION COMPTE CONTRIBUABLE :
 COMPTE ENTREPRISE : COMPTE SOCIAL : COMPTE AHLY DAR EL SALAM : COMPTE BLOQUE : COMPTE POUR RNFANT :

DIRECTION DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES

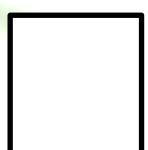
SIGNATURE DU CLIENT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA MICROFINANCE SALAM AIADES

NOM : PRENOMS : LIEU DE NAISSANCE : DATE DE NAISSANCE :
 PROFESSION : LIEU DE RESIDENCE : NUMERO DE TELEPHONE :
 NUMERO DE LA CNI : CARTE FINANCE SALAM AIADES CHOISIE : DATE D'INSCRIPTION :

DIRECTION DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR



1-IDENTIFICATION ET ADRESSE DU CLIENT

M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>	Lieu de résidence : Numéro personnel :
Nom : Prénom :	Numéro fixe ou bureau : Adresse Email :
Date de naissance : Lieu de naissance :	Boite postale :
Profession :	

2-PIECES JUSTIFICATIVES PRESENTEES

NATIONAUX		ETRANGER	
CNI (en cours de validité) <input type="checkbox"/>		Carte d'Identité du pays d'origine (en cours de validité) <input type="checkbox"/>	
Passeport biométrique (en cours de validité) <input type="checkbox"/>		Passeport (en cours de validité) <input type="checkbox"/>	
Attestation d'identité délivrée par le <input type="checkbox"/>		Carte consulaire (en cours de validité) <input type="checkbox"/>	
Commissariat ou l'ONI (en cours de validité) Sur présentation du reçu d'enrôlement) <input type="checkbox"/>		Carte de résidence (en cours de validité) <input type="checkbox"/>	

3-APPROBATION POUR L'OUVERTURE DU COMPTE A LA MICRO FINANCE SALAM AIADES

DIRECTION MICROFINANCE SALAM AIADES	CLIENT DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES
--	---

FAIT A : DATE :
NOM : PRENOM :
SIGNATURE :
CACHET DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES

Par la signature du présent formulaire, je certifie l'exactitude et la sincérité des informations personnelles mentionnées ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions d'ouverture de mon compte à la micro finance Salam.
Ce présent formulaire atteste l'ouverture de mon compte.
Par conséquent, je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des documents contractuels et accepte sans réserve leurs conditions.
A : date :
DECHARGE (LU ET APPROUVE)

Article 1 : DEFINITION

Dans les présentes conditions, tous les termes ont la même signification que celle qui leur est attribuée par l'article 2 des conditions spécifiques finance Salam intitulée « DEFINITION », sauf précision contraire dans les présentes.

Contrat de mise à disposition de la carte finance Salam : ensemble constitué du formulaire de la carte finance Salam et des présentes conditions d'utilisations figurant à la suite dudit formulaire.

Utilisateur de la carte ou client : titulaire d'une carte Salam actif ayant ouvert un compte et signé un contrat d'ouverture de compte à la micro finance Salam

Article 2 : OBJET

La signature du contrat de la mise à disposition de la carte finance Salam aiades entraîne l'acceptation de toutes les conditions décrites ci-après.

La carte finance Salam aiades permet de faire les dépôts et retrait ainsi que solliciter un prêt, financement décerné après inscription et analyse de dossier s'accorde sans aucun intérêt pour les prêts allant de **50.000 F CFA à 500.000 F CFA**, car la micro-finance Salam aiades participe à la lutte contre la pauvreté.

Article 3 : DELIVRANCE DE LA CARTE

La carte finance Salam aiades est accordée à tous sans exception mais à des personnes âgées d'au moins 18 ans et plus. Après l'ouverture d'un compte à la micro-finance Salam aiades il faut activer le compte avec la somme d'au moins 5 000 F CFA (cinq mille franc CFA) après l'activation du compte, le client peut ainsi utiliser son compte comme il le souhaite.

Article 4 : MODALITE D'UTILISATIONS DE LA CARTE

La carte finance Salam aiades est utilisable jusqu'à cinq années renouvelable. Les prêts de la microfinance salam aiades vont de 50.000 F CFA à 40.000.000 F CFA, le taux de pourcentage de remboursement des prêts allant de 50.000 F CFA et 500.000 F CFA est de 0% d'intérêt. Les prêts allants de 600.000 F CFA à 40.000.000 F CFA, le remboursement se fait avec un taux d'intérêt de 10%.

Pour un client qui sollicite un prêt financier auprès de la microfinance Salam, doit avoir un compte actif et le remboursement se fait en fonction du palier choisi. Après l'écoulement de ces périodes de remboursement, le client peut toujours se rendre à la MICROFINANCE SALAM pour un nouvel emprunt.

Pour tout autres montants supérieur à **1.000.000 F CFA**, le demandeur devra se rendre au siège de la micro finance Salam aiades.

Aussi, la micro finance Salam Aiades, octroie des prêts scolaires allant de **50.000 à 1.500.000 F CFA**, avec un taux d'intérêt de 5% lors du remboursement.

Article 5 : RESPONSABILITE DE LA MICROFINANCE SALAM AIADES

La microfinance Salam aiades ne serait pas tenue pour responsable des pertes encourue par l'utilisateur de la carte dues au vol, à la perte, aux dommages causés sur la carte.

Ainsi que pour tous documents administratifs, formulaire ou reçu

Article 6 : RESPONSABILITE DU TITULAIRE DE LA CARTE

6-1 Le titulaire de la carte doit assurer la conservation de la carte et son code confidentiel et l'utiliser conformément aux présentes conditions d'utilisation, notamment ses articles 2,3 et 4.

6-2 le client est responsable de toute transaction effectuée par sa carte Microfinance Salam jusqu'à la réception par la microfinance de la déclaration de perte ou de vol de sa carte.

Article 7 : BLOCAGE ET SUSPENSION DE LA CARTE

La microfinance Salam aiades dispose, pour toute raison impérative, du droit de bloquer l'usage de la carte à tout moment. Le titulaire de la carte peut également demander le blocage de la carte conformément aux présentes ou dénoncer le contrat de mise à disposition de la carte.

Article 8 : LES RECLAMATIONS

8-1 le titulaire de la carte à la possibilité d'adresser une réclamation à la microfinance Salam, en présentant la facture, reçu ou ticket de l'opération litigieuse, et cela dans un délai maximum de 30 jours calendaires à compter de la date de l'opération contestée. Passé ce délai, la réclamation n'est plus prise en compte.

Les informations des documents ou leur reproduction, que la microfinance salam détient et qui sont relatifs aux opérations visées dans le présent contrat sont conservés par la MICROFINANCE Salam pendant cinq (5) ans.

Article 9 : SANCTIONS

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte ainsi que toute fausse déclaration, est passible des sanctions prévues par la loi.

Toute fausse déclaration ou usage abusif de la carte peut également entraîner le blocage, voire le retrait de la carte finance et la résiliation du contrat relatif à sa mise à disposition. Tous les frais et dépenses réels engagés pour le recouvrement forcé des opérations effectuées dans ce contexte sont à la charge solidaire du client et de la personne ayant effectivement utilisé la carte.

Article 10 : LES OPERATIONS AUTORISEES A LA MICROFINANCE SALAM AIADES

- OUVERTURE DE COMPTE EPARGNE

La micro-finance Salam aiades a à sa disposition **le compte épargne**. Elle autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois. La période de contribution va de 18 MOIS à 36 MOIS. Le compte épargne vous permet de demander un prêt à la micro-finance Salam.

- OUVERTURE DE COMPTE CONTRIBUABLE

La Micro-finance Salam aiades a à sa disposition **le compte contribuable**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 07% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois. La période de contribution va de 18 MOIS à 36 MOIS.

Si au cours d'une année de contribution, des événements ont surgi, et que AHLY DAR EL SALAM vous a soutenu, vous n'aurez plus droit à demander un prêt. La participation de la structure est d'un taux de **80%**, selon votre montant contribué.

Par ailleurs, si par force majeure, vous souhaitez fermer votre compte, le montant contribué vous sera remis au cas où vous n'avez pas emprunté du crédit sur votre compte ainsi que l'intérêt généré. Cela est totalement versé au client si le délai du contrat est à terme. Dans le cas où le délai du contrat n'est arrivé à terme, le montant de sa contribution sera divisé en deux parties égales. Le montant total de votre contribution ne vous sera pas remis et la Direction de la micro-finance Salam aiades se désengage de toute responsabilité financière ou matérielle, vous reliant.

- OUVERTURE DE COMPTE SOCIAL

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte social**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois. La période de contribution va de 24 MOIS à 36 MOIS. Le compte social vous permet de demander un prêt à la micro-finance Salam au nom de votre structure ou au nom de votre Organisation.

OUVERTURE DE COMPTE ASSOCIATION

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte Association**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois. La période de contribution va de 18 MOIS à 36 MOIS. Le compte Association vous permet de demander un prêt à la micro-finance Salam au nom de votre Association ou au nom de votre Fondation.

- OUVERTURE DE COMPTE FAMILIALE

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte Famille**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois. La période de contribution va de 18 MOIS à 36 MOIS. Le compte Famille permet au membre de la Famille inscrit sur la liste du contrat de faire des dépôts d'argent et des retraits d'argent avec un code d'utilisateur. Si le contrat demande l'accord du chef de famille avant tout retrait d'argent des membres de la famille inscrit sur la liste, Ahly Dar El Salam n'autorisera pas de retrait d'argent si le chef de la famille ne donne pas son approbation. Seul le chef de famille a le droit de faire le retrait sans demande d'autorisation. Dans le cas où le contrat ne régit pas de ces conditions ci-dessus, Ahly Dar El Salam autorisera toutes personnes de la famille inscrites sur la liste et ayant un code utilisateur de faire un retrait d'argent.

- OUVERTURE DE COMPTE POUR ENFANT

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte pour enfant**. Le compte pour Enfant est un compte fermé jusqu'à 18 ans de l'enfant. Dépasser cet âge, l'enfant pourra faire les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% sur 18 ANS la période de contribution va de 0-18 ANS. Le versement peut s'effectuer chaque mois.

- OUVERTURE DE COMPTE AHLY DAR EL SALAM

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte Ahly Dar El Salam**. Le compte ahly dar el salam est un moyen de déposer de l'argent ou de contribuer pour l'évolution de la structure. Ceci consiste à faire un Don Financier à l'Association Islamique Ahly Dar El Salam par le biais du compte en guise de soutien envers l'Association. La mise en place du compte Ahly Dar El Salam est pour les personnes de bonnes volontés qui veulent aider Ahly Dar El Salam financièrement dans le cadre de sa bienfaisance et de ses œuvres Humanitaires partout en Afrique.

- LE COMPTE COURANT

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte courant**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent à tout moment 24/24 et 7J/7.

Le compte courant n'est pas activé tant que le client ne verse pas la somme d'activation.

- LE COMPTE BLOQUE

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte bloqué**. Le compte bloqué est un compte fermé qui est alimenté dès l'ouverture. Le versement s'effectue chaque mois ou la date inscrite l'or de la signature du contrat .la période de contribution va de 24 MOIS à 48 MOIS. Le taux de pourcentage annuel est de 10% selon le montant versé.

- LE COMPTE ENTREPRISE

La Micro-Finance Salam aiades a à sa disposition **le compte entreprise**. Il autorise les opérations de dépôt d'argent, retrait d'argent les transferts d'argent ainsi que les prêts financiers. Le taux de pourcentage annuel est de 05% selon le montant versé. Le versement s'effectue chaque mois.la période de contribution va de 18 MOIS à 48 MOIS. Le compte des entreprises vous permet de demander un prêt à la micro-finance Salam

- LE DEBLOCAGE D'UN COMPTE

Lorsque le client désire débloquer son compte cela se faire sur une période de 15 à 30 jours après avoir effectué une étude.

- COMMENT SE FONT LES EMPRUNTS A LA FINANCE SALAM AIADES

Toute personne ayant un compte à la finance Salam actif peut solliciter un emprunt. Mais remboursable selon le pallier choisi et son intérêt.

- FERMETURE D'UN COMPTE A LA MICROFINANCE SALAM AIADES

Un compte à la microfinance Salam d'un client inactif sur une période de 1 an est un compte dormant et doit être immédiatement fermé. A la demande de ce dernier, la microfinance peut le réactiver si le client effectue un dépôt.

Article 11 MODIFICATION DES CONDITIONS DU CONTRAT

11-1 MODIFICATION NON FINANCIERE

La micro finance Salam se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications non financières aux conditions du contrat. Celles-ci seront portées à la connaissance des utilisateurs par tous moyens.

11-2 MODIFICATION FINANCIERE

La micro-finance Salam se réserve le droit d'apporter des modifications tarifaires aux conditions à la carte finance Salam. Ces modifications seront communiquées aux utilisateurs de la carte au moins un (1) mois avant la date d'application envisagée. L'absence de contestation par le titulaire de la carte dans un délai d'un (1) mois après cette communication vaut acceptation de ces modifications financières. En cas de contestation, le client peut mettre un terme au contrat sans dommage et intérêt de part et d'autre.

Article 12 CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par les tribunaux.

La force majeure ne comprend pas les évènements résultant d'une négligence ou d'une action délibérée d'une partie ou d'un manque de respect des usages en vigueur dans la profession.

La force majeure ne couvre pas une insuffisance de fond ou un défaut de paiement. Les cas de force majeure comprennent toute fois, sans s'y limiter les cas suivants : guerres, émeutes, tremblement de terre, tempêtes, inondations et autres bouleversements climatiques, grèves, black-out ou autres actions revendicatrices, pannes électriques, confiscation.

Article 13 : LOI APPLICABLE-COMPETENCE

Le contrat de mise à disposition de la carte finance Salam est soumis au droit ivoirien.

Les deux parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant sa validité, son interprétation ou son exécution. A défaut de règlement à l'amiable dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification du litige par l'une des parties, les juridictions ivoiriennes auront compétence pour connaissance du litige.

LES DIFFERENTS COMPTES DE L'ASSOCIATION ISLAMIQUE AHLY DAR EL SALAM A LAQUELLE VOUS POUVEZ SOUSCRIT ET BENEFICIE DES POURCENTAGES SELON LE COMPTE SOUHAITE L'OUVERTURE DES DIFFERENTS COMPTES DE POURCENTAGE DE L'ASSOCIATION ISLAMIQUE AHLY DAR EL SALAM EBUTE A PARTIR DE 45.600F CFA						
TYPES DE COMPTES	MONTANT D'INSCRIPTION	TAUX DE POURCENTAGE	PERIODE DE FIN DU CONTRAT	MONTANT A VERSER OBLIGATOIRE	MONTANT DU TAUX DE POURCENTAGE PAR MOIS	CUMUL DU POURCENTAGE ET DU TOTAL DU MONTANT VERSE ANNUELEMENT
COMPTE CONTRIBUABLE	25.100F CFA	07%	18 MOIS-36 MOIS	30.000F CFA	SELON LE MONTANT SUR LE COMPTE	67.800F CFA
COMPTE BLOQUE	50.100F CFA	10%	24 MOIS-36 MOIS	100.000F CFA	10.000F CFA	240.000F CFA
COMPTE EPARGNE	30.600F CFA	05%	12 MOIS-36 MOIS	50.000F CFA	2.500F CFA	80.000F CFA
COMPTE SOCIAL	70.600F CFA	05%	24 MOIS-36 MOIS	100.000F CFA	5.000F CFA	220.000F CFA
COMPTE COURANT	20.600F CFA	0%	PAS DE PERIODE	20.000F CFA	000F CFA	PRELEVEMENT 700 F/MOIS
COMPTE ASSOCIATION	75.600F CFA	05%	18 MOIS-36 MOIS	250.000F CFA	12.500F CFA	4.75.000F CFA
COMPTE FAMILIAL	45.600F CFA	05%	24 MOIS-36 MOIS	100.000F CFA	5.000F CFA	220.000F CFA
COMPTE AHLY DAR EL SALAM	5.100F CFA	0 F	AIDE VOLONTAIRE	2.000F CFA	000F CFA	000F CFA
COMPTE POUR ENFANT	35.100F CFA	05%/ 18 ANS	0-18 ANS	50.000F CFA	2.500F CFA	590.000F CFA
COMPTE DES ENTREPRISES	100.100F CFA	05%	18 MOIS-48 MOIS	250.000F CFA	12.500F CFA	475.000F CFA

LES DOSSIERS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UN PRÊT A LA MICRO FINANCE SALAM AIADES DE L'ASSOCIATION ISLAMIQUE AHLY DAR EL SALAM

Pour toutes les inscriptions au projet de la Micro finance Salam AIADES de l'association islamique AHLY DAR EL SALAM jusqu'à l'obtention du montant du prêt, les dossiers à fournir sont les suivants :

- Soucrire à la Carte finance Salam aiades, d'un montant de **17.600 F CFA**
- Soucrire à la Carte d'assurance financière d'**AHLY DAR EL SALAM** dont le montant est **30.600 F CFA**
- Soucrire au carnet d'assurance économique de la micro finance Salam AIADES d'**AHLY DAR EL SALAM** dont le montant est **20.600F CFA**
- Faire l'ouverture d'un compte de prêt au sein de l'Association qui débute à partir de **22.600 F CFA selon le pallier**
- La pièce d'identité du souscripteur, en cours de validité, deux (04) photos d'identité de même tirage
- La pièce d'identité valable du témoin, en cours de validité et une (01) photo d'identité
- Un casier judiciaire valable établit durant de l'année en cours, si le souscripteur ne souhaite pas fournir ce document, il va lui falloir de payer la somme de **35.600F CFA**
- Un registre de commerce pour les commerçants ou les trois derniers reçus de quittance (ticket) de la commune au sein de laquelle vous exercez.
- Une attestation de travail pour les fonctionnaires (enseignant, éducateur, corps habillé, etc...), au cas où le concerné ne pourra pas fournir cela, il va devoir payer la somme de **25.600 F CFA**

Nous vous prions de bien vouloir suivre les directives lors des inscriptions. MERCI

DECRET N°715 DE L'ANNEE 2018-2068, POUR LE RENOUVELEMENT DU PROTOCOLE D'INSCRIPTION A LA MICROFINANCE SALAM AIADES AUX DIFFERENTS COMPTES D'AHLY DAR EL SALAM

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **22.600F CFA** POUR LES PETITES ENTREPRISES ET LES DEBUTANTS

MONTANT D'INSCRIPTION DU DEMANDE DE PRET	MONTANT DU PRET	NOMBRE DE MOIS DE REMBOURSEMENT	UN (01) MOIS POUR L'ACTIVITE	DELAIS NORMAL DE REMBOURSEMENT	MONTANT A REMBOURSER PAR MOIS	N°
10.600F CFA	50.000 F CFA	03	01	02	25.000 F CFA	1
15.600F CFA	100.000 F CFA	04	01	03	33.350 F CFA	2
20.600F CFA	150.000 F CFA	05	01	04	37.500 F CFA	3
25.600F CFA	200.000 F CFA	06	01	05	40.000 F CFA	4
30.600F CFA	250.000 F CFA	07	01	06	41.700 F CFA	5
35.600F CFA	300.000 F CFA	08	01	07	42.900 F CFA	6
40.600F CFA	350.000 F CFA	08	01	07	50.000 F CFA	7
45.600F CFA	400.000 F CFA	08	01	07	57.200 F CFA	8
50.600F CFA	450.000 F CFA	08	01	07	64.300 F CFA	9
55.600F CFA	500.000 F CFA	08	01	07	71.500 F CFA	10

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **96.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

60.600F CFA	550.000 F CFA	08	01	07	78.600 F CFA	11
65.600F CFA	600.000 F CFA	08	01	07	85.800 F CFA	12
70.600F CFA	650.000 F CFA	08	01	07	92.900 F CFA	13
75.600F CFA	700.000 F CFA	08	01	07	100.000 F CFA	14
80.600F CFA	750.000 F CFA	08	01	07	107.200 F CFA	15
85.600F CFA	800.000 F CFA	08	01	07	114.300 F CFA	16
90.600F CFA	850.000 F CFA	08	01	07	121.500 F CFA	17
95.600F CFA	900.000 F CFA	08	01	07	128.600 F CFA	18
100.600F CFA	950.000 F CFA	08	01	07	135.800 F CFA	19

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **121.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

120.600F CFA	1.000.000 F CFA	11	01	10	100.000 F CFA	20
130.600F CFA	1.050.000 F CFA	11	01	10	105.000 F CFA	21
140.600F CFA	1.100.000 F CFA	11	01	10	110.000 F CFA	22
150.600F CFA	1.150.000 F CFA	11	01	10	115.000 F CFA	23
160.600F CFA	1.200.000 F CFA	11	01	10	120.000 F CFA	24
170.600F CFA	1.250.000 F CFA	11	01	10	125.000 F CFA	25
180.600F CFA	1.300.000 F CFA	11	01	10	130.000 F CFA	26
190.600F CFA	1.350.000 F CFA	11	01	10	135.000 F CFA	27
210.600F CFA	1.400.000 F CFA	11	01	10	140.000 F CFA	28
220.600F CFA	1.450.000 F CFA	11	01	10	145.000 F CFA	29
230.600F CFA	1.500.000 F CFA	11	01	10	150.000 F CFA	30

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **225.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

240.600F CFA	1.600.000 F CFA	11	01	10	160.000 F CFA	31
250.600F CFA	1.700.000 F CFA	11	01	10	170.000 F CFA	32
260.600F CFA	1.800.000 F CFA	11	01	10	180.000 F CFA	33
270.600F CFA	1.900.000 F CFA	11	01	10	190.000 F CFA	34
380.600F CFA	2000.000 F CFA	11	01	10	200.000 F CFA	35
400.600F CFA	2.500.000 F CFA	11	01	10	250.000 F CFA	36

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **350.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

490.600F CFA	3000.000 F CFA	11	01	10	300.000 F CFA	37
640.600F CFA	3.500.000 F CFA	11	01	10	350.000 F CFA	38
750.600F CFA	4000.000 F CFA	11	01	10	400.000 F CFA	39
860.600F CFA	4500.000 F CFA	11	01	10	450.000 F CFA	40

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **506.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

1000.600F CFA	5000.000 F CFA	11	01	10	500.000 F CFA	41
1300.600F CFA	6000.000 F CFA	11	01	10	600.000 F CFA	42
1400.600F CFA	7000.000 F CFA	11	01	10	700.000 F CFA	43
1500.600F CFA	8000.000 F CFA	11	01	10	800.000 F CFA	44
1600.600F CFA	9000.000 F CFA	11	01	10	900.000 F CFA	45

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **706.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

1700.600F CFA	10.000.000 F CFA	11	01	10	1000.000 F CFA	46
1800.600F CFA	11000.000 F CFA	11	01	10	1100.000 F CFA	47
1900.600F CFA	12000.000 F CFA	11	01	10	1200.000 F CFA	48
2000.600F CFA	13000.000 F CFA	11	01	10	1300.000 F CFA	49
2100.600F CFA	14000.000 F CFA	11	01	10	1400.000 F CFA	50

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **906.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

2200.600F CFA	15000.000 F CFA	11	01	10	1500.000 F CFA	51
2300.600F CFA	16000.000 F CFA	11	01	10	1600.000 F CFA	52
2400.600F CFA	17000.000 F CFA	11	01	10	1700.000 F CFA	53
2500.600F CFA	18000.000 F CFA	11	01	10	1800.000 F CFA	54
2600.600F CFA	19000.000 F CFA	11	01	10	1900.000 F CFA	55

L'OUVERTURE DE COMPTE DE PRET A LA FINANCE SALAM AIADES DEBUTE A PARTIR DE **1125.600F CFA** POUR LES MOYENS ENTREPRISES

2700.600F CFA	20.000.000 F CFA	11	01	10	2000.000 F CFA	56
2800.600F CFA	21000.000 F CFA	11	01	10	2100.000 F CFA	57
2900.600F CFA	22000.000 F CFA	11	01	10	2200.000 F CFA	58
3000.600F CFA	23000.000 F CFA	11	01	10	2300.000 F CFA	59
3100.600F CFA	24000.000 F CFA	11	01	10	2400.000 F CFA	60
3200.600F CFA	25000.000 F CFA	11	01	10	2500.000 F CFA	61

L'OUVERTURE DE CES DIFFERENTS COMPTE SON TOUS GRATUITES. DANS LE CAS OU VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER DES PROJETS DE CES COMPTES, L'INSCRIPTION AUX PROJETS EST PAYANTE. AHLY DAR EL SALAM VOUS OFFRE CES SERVICES PARTOUT EN AFRIQUE. CETTE AIDE EST APORTEE A TOUS SANS EXCEPTION

COMPTE POUR DEMANDE DE ZAKAT	BAYTOUL ZAKAT	OUVERTURE DE COMPTE ASSURANCE	COMPTE DE DON	COMPTE IMAM ET MUEZZIN	COMPTE POUR FORMATION	COMPTE POUR LE HADJ	COMPTE VEUVE	COMPTE ORPHELIN	COMPTE DEMUNI	COMPTE SCOLAIRE	COMPTE SALARIER
OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA	OF CFA

LES DIFFERENTS MONTANTS D'INSCRIPTION DE CES DIFFERENTS COMPTES

35000F CFA	200F CFA	20.100F CFA	3100F CFA	15000F CFA	10.000F CFA	50.000F CFA	2100FCFA	2100F CFA	2100F CFA	2100F CFA	10.000F CFA
------------	----------	-------------	-----------	------------	-------------	-------------	----------	-----------	-----------	-----------	-------------

ASSOCIATION ISLAMIQUE AHLY DAR EL SALAM

DIRECTION DE LA MICRO FINANCE SALAM D'AHLY DAR EL SALAM

WWW.AHLYDARELSALAM.COM

Fait à Abidjan, le 17/06/2025/ 32 BP 48 ABIDJAN 32